



Monsieur le P<sup>r</sup> Jean-Yves ARTIGOU  
Département d'activité ambulatoire  
Hôpital René Muret

**COMMISSION MÉDICALE  
D'ÉTABLISSEMENT**

3, avenue Victoria  
75184 PARIS Cedex 04

Standard : 01 40 27 37 91  
Télécopie : 01 40 27 38 95

Paris, le **22 JAN. 2013**

**LE PRÉSIDENT**

Cher Jean-Yves,

La CME du 8 janvier a officiellement entériné la création d'un groupe de travail *Rythmologie à l'AP-HP*. Je te demande de bien vouloir en assurer la présidence.

Ce groupe est créé pour un an. Dans l'esprit de notre discussion du 2 janvier, tu devras faire un état des lieux et proposer des pistes d'amélioration.

La rythmologie est la spécialité qui a jusqu'ici motivé les plus nombreuses demandes de contrats pour les médecins libéraux autorisés à pratiquer à l'AP-HP : pourquoi en est-il ainsi ? est-il légitime de l'autoriser ?

Je te laisse le soin de composer ton groupe de la façon qui te semblera la mieux équilibrée et la plus efficace. Il est souhaitable que tu fasses intervenir une majorité de médecins extérieurs à la CME (et peut-être pas tous de l'AP-HP). Alec VAHANIAN, à qui j'en ai parlé, m'a dit être intéressé ; je te laisse libre de le consulter. Tu pourras compter sur l'aide de la direction médico-administrative.

Au bout d'un an, nous ferons le point et verrons ensemble s'il convient de poursuivre.

Merci beaucoup et bien amicalement,

P<sup>r</sup> Loïc CAPRON

Copies

M. le D<sup>r</sup> Georges SEBBANE, vice-président de la CME

M. le P<sup>r</sup> Michel FOURNIER, directeur médico-administratif de l'AP-HP